

Groupe des élus Rassemblement Pour Brest
Ville de Brest – Brest métropole

La Présidente

Brest, le 18 juin 2016

Monsieur François CUILLANDRE
Président de Brest Métropole
Rue Coat ar Guéven
29200 Brest

Monsieur le Président,

Le 9 juin dernier devait se tenir à Plougonvelin, la première assemblée générale de la Maison Commune – convention des entreprises publiques locales -. Les élus du Rassemblement pour Brest avaient prévu d'y participer.

Brigitte Hû, Marc Berthelot et moi-même, nous nous sommes présentés à l'Espace Kéraudy à Plougonvellen ; mais n'y avons trouvé aucune assemblée générale. Visiblement nous étions les seuls à ne pas avoir été informés de l'annulation de l'opération.

Cette défaillance dans l'information est d'autant plus regrettable que vos collaborateurs avaient su, auparavant, s'enquérir par téléphone, de la présence de certains d'entre nous.

Une situation quasi-analogue s'est à nouveau présentée le 14 juin 2016, au détriment de Bruno Sifantus et Marc Berthelot, pour la tenue du conseil d'administration et de l'assemblée générale de Brest Evènements Nautiques qui devaient se tenir à cette date à la CCI. Finalement ceux-ci ont été reportés pour la troisième fois consécutive. Là encore, l'information n'a pas circulé dans des conditions acceptables.

J'attire encore votre attention sur le fait que la convocation pour les nouvelles réunions de ces instances de BEN fait état de la date du 29 juin, alors qu'il nous a été permis d'apprendre que ce serait le 28 juin.

La plupart des élus de notre groupe ont des activités professionnelles. Les salariés doivent prendre des dispositions auprès de leur employeur pour se libérer et assumer l'exercice de leurs mandats. Quant aux professions libérales ou commerciales, elles ont eux aussi leur contraintes professionnelles qu'elles peuvent certes aménager mais pas en pure perte.

A ce stade, nous voulons encore croire qu'il ne s'agit que de bourdes, mais avouez que le fait que seul notre groupe en soit victime pourrait instiller chez nous le doute d'une discrimination.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernadette MALGORN
Conseillère municipale de Brest
Conseillère communautaire